

VOTRE AVIS

L'association Sauvegarde du Carladez

A-t-on vraiment le choix de refuser l'énergie éolienne ?

Oui, nous l'avons ! Notre association Sauvegarde du Carladez, ne peut laisser dire que l'éolien industriel est incontournable, telle une fatalité qu'il nous faudrait accepter pour sauver notre planète et surtout nos consciences culpabilisées. Les promoteurs et autres lobbies éoliens voient d'un mauvais œil des associations ou des particuliers s'opposer à leurs projets dont les buts sont la défiscalisation et de larges retours sur investissements, en surfant sur la vague médiatique du moment : le réchauffement climatique.

L'industrialisation de nos territoires, sans création d'emploi, est un non sens économique. Fournir de l'électricité au grès du vent à un prix prohibitif est une « arnaque » pour les consommateurs que nous sommes (voir CSPE sur facture EDF).

Vous dira-t-on que pour compenser les sautes d'humeur de ces machines, l'État a déjà prévu d'augmenter la production d'électricité thermique (gaz, fioul) hautement émettrice de gaz à effet de serre (GES) ? Le remède ne deviendra-t-il pas pire que le mal ?

Vous dira-t-on que la France a exporté en 2006 : 12 % de sa production électrique ?

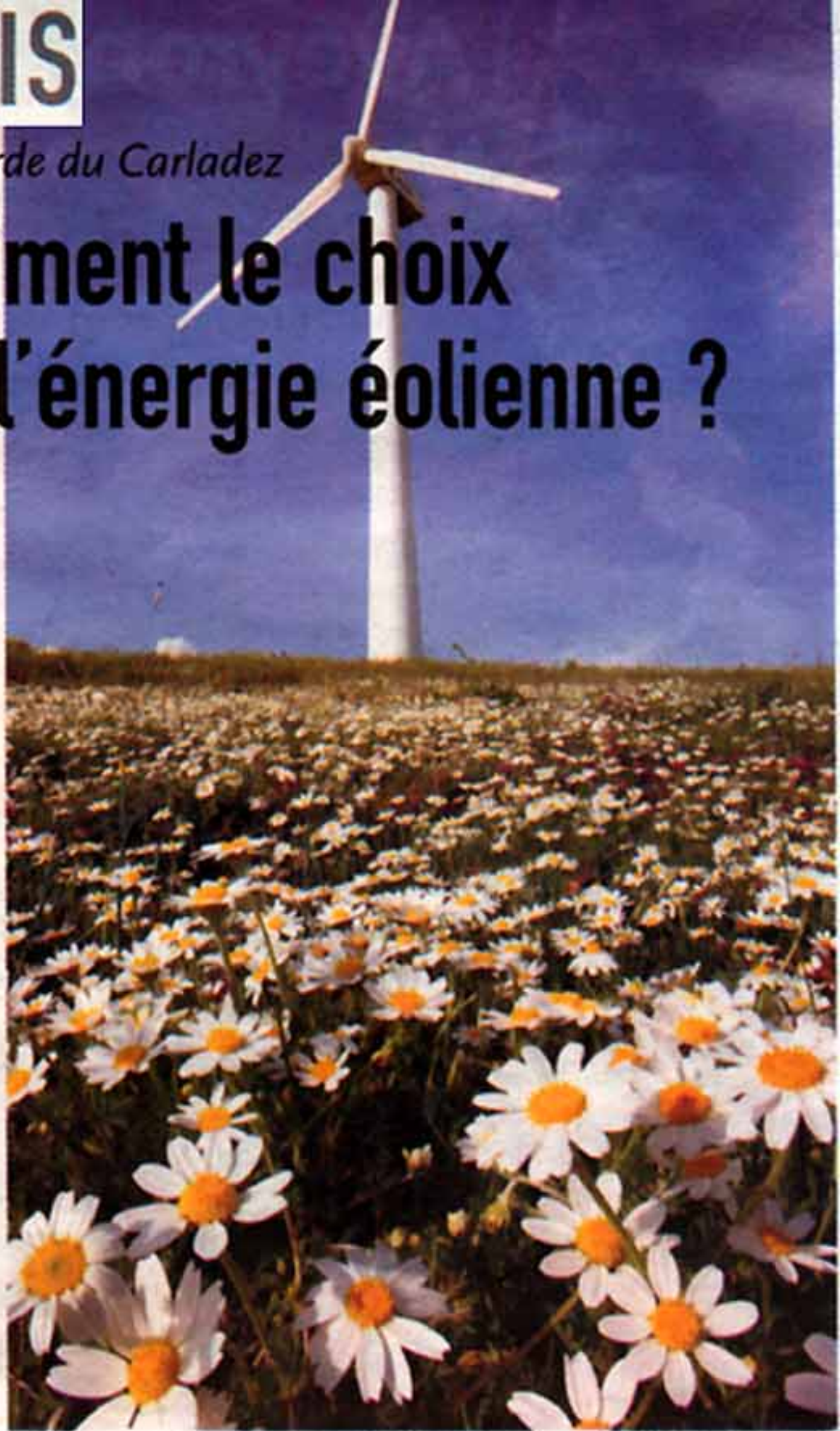
Vous dira-t-on que la France est le premier producteur d'énergie renouvelable de la CEE ?

Vous dira-t-on que les éoliennes pendant 80 % du temps, ne produiront rien chez nous ?

Vous dira-t-on que l'agriculture-sylviculture sont les premiers émetteurs de GES en France, avec 27 % des émissions (chut !!! Ca dérange...)?

Vous dira-t-on que les pays européens qui ont le plus développés cette filière sont les plus gros pollueurs en GES par habitant (Allemagne et Danemark) ?

Vous dira-t-on que l'éolien allemand, riche de 18 900 MW, ne fournit que 4,3 % de la production électrique du pays ? !



Vous dira-t-on que pour étudier les nuisances à venir, on fait appel à des bureaux d'études rémunérés par les promoteurs ? Peut-on être juge et partie ?

La classe politique prosternée devant Nicolas Hulot devient sourde quand celui-ci prend position contre l'éolien industriel qui « mite » nos magnifiques paysages et prône la mise en place des solutions alternatives plus appropriées (Voir interpellation, sur RMC de Nicolas Hulot, par Sauvegarde du Carladez : <http://sauvegarde-carladez.ifrance.com>).

Les nuisances ne sont vraiment identifiables qu'après l'implantation des parcs... L'Aveyron n'a pas cette expérience, mais le Carladez, de part sa position géographique (limitrophe avec le Cantal) a la possibilité d'entendre et de voir les impacts désastreux de l'éolien chez ses voisins du col de la Fageole ou

d'Ally. Si il n'y avait aucun problème, comment expliqueriez-vous que 60 habitants de Coren sur 67 déposent une plainte auprès du procureur de la République pour nuisances sonores ? Ils se disent avoir été trompés alors qu'ils étaient favorables au projet et que les premières éoliennes sont à 700 m des maisons ! Sans parler du paysage !

C'est pour prévenir cela que notre association informe et agit en amont. Ne rien dire c'est consentir... Il y a d'autres énergies renouvelables, plus efficaces, moins destructrices du paysage, plus soucieuses de la qualité de vie des riverains et qui permettraient de respecter notre planète (économie d'énergie, hydraulique, biomasse, solaire...).

Le prix de rachat de notre bonne conscience n'est-il pas trop élevé ? Et pendant ce temps-là, les industriels « s'en mettent plein les poches »...